

**DEMANDE DE RECLASSEMENT DANS LE CORPS DES PROFESSEURS DES
ECOLES EN VUE DE L'AVANCEMENT D'ECHELON**

Décret n°90-680 du 01 /08/1990-décret n°51-1423 du 05 :12 :1951

(Document à retourner à la DPE5)

Je soussigné(e).....

Professeur des écoles, session de l'année..... recruté(e) sur :

- concours externe Contrat (BOE)
 3ème concours concours interne

Rectorat

Direction des personnels
enseignants

DPE 5

Enseignants du 1° degré public
Haute-Garonne

Bureau gestion collective

Affaire suivie par
Fabienne Giora
Téléphone
05 36 25 71 54

Fax
05 36 25 77 27

Mél.
dpe5@ac-toulouse.fr

75, rue Saint-Roch
31400 Toulouse

Adresse postale
CS 87703
31077 Toulouse cedex 4

Reconnais avoir été informé(e) des dispositions réglementaires applicables en matière de reclassement lors de ma nomination en tant que professeur des écoles, et déclare avoir accompli des services antérieurs susceptibles d'être pris en compte pour un reclassement.

- Service national (la journée d'appel n'est pas retenue)
 Fonctionnaire titulaire de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ou de la fonction publique hospitalière

Catégorie A B C

- Agent non titulaire de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ou de la fonction publique hospitalière (assistant d'éducation, surveillant d'externat, maître d'internat, contractuel de la fonction publique territoriale...)

- Enseignement privé

- 3ème concours uniquement : activité professionnelle effectuée dans le secteur privé pendant une durée :

Inférieure à 6 ans, comprise entre 6 et 9 ans, Supérieure à 9 ans

- Services d'enseignant à l'étranger

- Autres

Pièces justificatives à fournir détaillées en annexe II

En cas de services multiples, joindre une liste récapitulative, chronologique

ALe.....

Signature